

Les guides législatives

Les guides législatives offrent des visites guidées à Government House et à Province House.

Government House est la résidence vice-royale la plus ancienne au Canada. Au cours des années, Government House a accueilli plusieurs visiteurs royaux, ainsi que des dignitaires nationaux et internationaux. De plus, elle a servi comme poste de commandement suite à l'explosion d'Halifax. Même aujourd'hui, Government House continue à héberger les bureaux de travail et la résidence officielle du Lieutenant-Gouverneur, le représentant de la Reine en Nouvelle-Écosse.

À titre d'édifice législatif le plus ancien au Canada, Province House, en Nouvelle-Écosse, a été témoin de la liberté de la presse, de la naissance du gouvernement responsable et des débats sur la Confédération. L'Assemblée législative se réunit à Province House, et l'édifice continue d'être témoin de nombreux événements historiques.

Les guides législatives interprètent le régime législatif et l'histoire des édifices. De son architecture à ses œuvres d'art, les édifices abritent de nombreux objets historiques.

Le programme des guides législatives offre une excellente occasion de mettre en pratique ses aptitudes en art oratoire et en langue seconde, et aussi d'en apprendre davantage sur la Nouvelle-Écosse et son gouvernement.

Les guides sont employés du 1^{er} juin au 31 août. L'horaire est déterminé au début de l'été et est établi de façon à ce que les guides travaillent pendant quatre jours consécutifs, suivis de deux jours de congé (en cours de révision). Les heures d'ouverture en juillet et en août sont du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h, et le samedi, le dimanche et les jours fériés, de 10 h à 16 h.

Exigences :

- Être inscrit à un établissement d'enseignement postsecondaire ou avoir reçu un diplôme récemment.
- Parler couramment les deux langues officielles (anglais et français).
- Posséder d'excellentes aptitudes à communiquer. Démontrer une connaissance du régime législatif.
- Comprendre l'histoire, l'art et l'architecture.
- Une expérience préalable dans le secteur du tourisme ou de l'accueil est considérée comme un atout.
- Être disponible du 1^{er} juin au 31 août (il est possible de continuer à travailler à temps partiel jusqu'à la fin septembre).
- Toutes les demandes doivent être soumises au plus tard le 29 mars 2019

Salaire: 15.00 \$ l'heure

Pour faire une demande : Envoyez un curriculum vitæ et une courte lettre de présentation expliquant les avantages que vous espérez tirer de votre participation au programme. Vous pouvez nous faire parvenir ces documents par la poste ou les remettre en personne à l'adresse suivante :

Programme des guides législatives
Opérations de l'Assemblée législative
2^e étage, Province House
1726, rue Hollis
C. P. 1617
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2Y3

Information : Assemblée législative, consultez le site <http://nslegislature.ca/index.php/fr>